



## *Rapport de l'auditeur indépendant*

À l'agent principal du Parti libéral du Canada

---

### **Rapport sur l'audit de l'information financière**

---

#### *Notre opinion*

À notre avis, l'information financière ci-jointe du Parti libéral du Canada (le « Parti ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 a été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la Loi électorale du Canada et au formulaire prescrit par Élections Canada (les « obligations de rapport »).

#### **Notre audit**

L'information financière du Parti comprend le rapport financier annuel d'un parti enregistré (le « rapport »), constitué des éléments suivants :

- Partie 4 – états financiers de l'Agence libérale fédérale du Canada (l'« Agence »). Les états financiers de l'Agence comprennent :
  - l'état de la situation financière au 31 décembre 2019,
  - l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date,
  - l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date,
  - les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables;
- Parties 2a à f;
- Parties 3a à f.

---

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la *section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'information financière de notre rapport*.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Indépendance**

Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'information financière au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.*  
99, rue Bank, bureau 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4  
Tél. : +1 613 237-3702, Téléc. : +1 613 237-3963

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



---

### *Observations — Référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation*

Nous attirons l'attention sur le fait que l'information financière a été préparée conformément aux obligations de rapport dont il est question ci-dessus. L'information financière a été préparée pour permettre à l'agent principal du Parti de se conformer aux exigences de la Loi électorale du Canada. En conséquence, il est possible que l'information financière ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'agent principal du Parti et au directeur général des élections et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties que l'agent principal du Parti et le directeur général des élections. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

---

### *Responsabilités de l'agent principal et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'information financière*

L'agent principal est responsable de la préparation de l'information financière conformément aux obligations de rapport dont il est question ci-dessus, ainsi que du contrôle interne que l'agent principal considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'une information financière exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

---

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'information financière*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière prise dans son ensemble est exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'information financière prennent en se fondant sur celle-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'information financière comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

---

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

À notre avis, le rapport présente les renseignements contenus dans les documents comptables sur lesquels il est fondé, comme l'exige le paragraphe 435 (1) de la Loi électorale du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 29 juin 2020



## *Rapport de l'auditeur indépendant*

Aux administrateurs de l'Agence libérale fédérale du Canada

---

### *Notre opinion*

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Agence libérale fédérale du Canada (l'« Agence ») au 31 décembre 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Notre audit**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Agence, qui comprennent:

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2019;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

---

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Indépendance**

Nous sommes indépendants de l'Agence conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.*  
99, rue Bank, bureau 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4  
Tél. : +1 613 237-3702, Téléc. : +1 613 237-3963

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Agence à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Agence ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Agence.

---

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Agence;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Agence à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Agence à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 29 juin 2020

# **L'Agence libérale fédérale du Canada**

États financiers  
**31 décembre 2019**

# L'Agence libérale fédérale du Canada

État de la situation financière

Au 31 décembre 2019

---

	2019 \$	2018 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 352 905	2 269 138
Comptes débiteurs	22 473 252	1 121 201
Charges payées d'avance	412 761	389 907
	<hr/>	<hr/>
	27 238 918	3 780 246
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 3)	<hr/>	<hr/>
	945 245	933 596
	<hr/>	<hr/>
	28 184 163	4 713 842
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Emprunts bancaires (note 4)	24 700 000	-
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	1 901 082	1 949 519
Incitatif à la location reporté	141 856	141 856
	<hr/>	<hr/>
	26 742 938	2 091 375
<b>Incitatif à la location reporté</b>	<hr/>	<hr/>
	815 360	957 216
	<hr/>	<hr/>
	27 558 298	3 048 591
<b>Actif net</b>	<hr/>	<hr/>
	625 865	1 665 251
	<hr/>	<hr/>
	28 184 163	4 713 842

**Engagements et transactions avec des parties liées** (note 6)

**Événements postérieurs à la date de clôture** (note 7)

**Approuvé par le conseil d'administration,**

\_\_\_\_\_, administrateur \_\_\_\_\_, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



# L'Agence libérale fédérale du Canada

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

	2019 \$	2018 \$
<b>Produits</b>		
Apports	21 044 166	16 605 186
Remboursements électoraux et remises gouvernementales	20 623 293	29 671
Autres	373 509	176 646
	<u>42 040 968</u>	<u>16 811 503</u>
<b>Charges</b>		
Publicité à la radio	1 064 397	20 920
Publicité télévisée	5 272 035	-
Publicité – autre	7 616 290	766 152
Amortissement des immobilisations corporelles	213 273	231 364
Frais et intérêts bancaires	820 967	327 094
Collectes de fonds	4 367 817	3 365 547
Frais de bureau	4 829 870	2 394 071
Sondages et recherche	1 376 084	170 369
Services professionnels (note 6)	2 934 080	1 822 496
Salaires et avantages sociaux	7 948 293	5 461 997
Frais de déplacement et de réception	5 581 026	366 478
Virements	998 600	580 628
Autres	57 622	1 299 970
	<u>43 080 354</u>	<u>16 807 086</u>
<b>Produits (charges) pour l'exercice, montant net</b>	(1 039 386)	4 417
<b>Actif net à l'ouverture de l'exercice</b>	<u>1 665 251</u>	<u>1 660 834</u>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<u>625 865</u>	<u>1 665 251</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# L'Agence libérale fédérale du Canada

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

---

	2019 \$	2018 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités opérationnelles</b>		
Produits (charges) pour l'exercice, montant net	(1 039 386)	4 417
Éléments hors trésorerie		-
Amortissement des immobilisations corporelles	213 273	231 364
Amortissement de l'incitatif à la location	(141 856)	(141 816)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(21 352 051)	749 373
Charges payées d'avance	(22 854)	(99 146)
Comptes créditeurs et charges à payer	(48 437)	30 038
	<u>(22 391 311)</u>	<u>774 230</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat d'immobilisations corporelles	<u>(224 922)</u>	<u>(63 872)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation des emprunts bancaires	28 000 000	-
Remboursement d'emprunts bancaires	<u>(3 300 000)</u>	<u>-</u>
	<u>24 700 000</u>	<u>-</u>
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>	2 083 767	710 358
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<u>2 269 138</u>	<u>1 558 780</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<u>4 352 905</u>	<u>2 269 138</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# L'Agence libérale fédérale du Canada

Notes annexes

31 décembre 2019

---

## 1 Nature des activités

Le Parti libéral du Canada (le « Parti ») est un parti enregistré au sens de l'article 2(1) de la *Loi électorale du Canada*. L'Agence libérale fédérale du Canada (l'« Agence »), agent principal du Parti, est responsable de l'ensemble des questions contractuelles et commerciales.

## 2 Résumé des principales méthodes comptables

### Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges pour chaque période de présentation de l'information financière. Les éléments importants faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent notamment les remboursements électoraux. Les montants réels peuvent différer de ces estimations.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des dépôts auprès des banques et d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

### Constataion des produits

L'Agence utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au moment où ils sont reçus.

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services, à l'exception du travail bénévole, sont constatés à la juste valeur. Sauf lorsque la *Loi électorale du Canada* l'exige, la valeur du travail bénévole n'est pas constatée dans les états financiers.

Les frais de participation aux congrès et aux assemblées générales annuelles sont comptabilisés au cours de l'exercice durant lequel le congrès a lieu.

Les remboursements électoraux sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les élections ont lieu si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. L'Agence a comptabilisé les produits tirés des remboursements électoraux selon l'interprétation que fait la direction de la législation applicable de la *Loi électorale du Canada*. Les montants réclamés doivent être vérifiés et acceptés par Élections Canada avant qu'ils puissent être recouverts.

# L'Agence libérale fédérale du Canada

Notes annexes

31 décembre 2019

---

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement inscrites au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Bâtiments	20 ans
Matériel d'imprimerie	5 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Matériel informatique et logiciel	3 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

## Incitatif à la location

Les incitatifs reçus pour la location de bureaux sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location à titre de réduction des frais de bureau.

## 3 Immobilisations corporelles

	2019		2018
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
	\$	\$	\$
Bâtiments	198 240	112 439	85 801
Matériel d'imprimerie	365 505	342 249	23 256
Mobilier et agencements	1 070 668	978 270	92 398
Matériel informatique et logiciel	947 565	930 283	17 282
Améliorations locatives	1 171 903	445 395	726 508
	<u>3 753 881</u>	<u>2 808 636</u>	<u>945 245</u>
			<u>933 596</u>

Le coût et l'amortissement cumulé se sont établis respectivement à 3 528 957 \$ et 2 595 361 \$ au 31 décembre 2018.

## 4 Emprunts bancaires et lignes de crédit

Des emprunts bancaires à vue de 24 700 000 \$ (néant en 2018) ont été contractés auprès de diverses banques à charte canadiennes, au taux préférentiel des banques majoré de 3,95 %. Les emprunts sont garantis par une sûreté générale et les remboursements d'Élections Canada.

L'Agence a des lignes de crédit allant jusqu'à 6 000 000 \$, portant intérêt à un taux annuel correspondant au taux préférentiel des banques de 3,95 % au 31 décembre 2019 (3,95 % en 2018) et payables à vue. Au 31 décembre 2019, l'Agence n'avait prélevé aucun montant sur ces facilités (néant en 2019). Les lignes de crédit sont garanties par une sûreté générale.

# L'Agence libérale fédérale du Canada

Notes annexes

31 décembre 2019

---

## 5 Remises gouvernementales

Les remises gouvernementales comprises dans les comptes créditeurs et les charges à payer s'élèvent à 22 330 \$ (1 340 \$ en 2018).

## 6 Engagements et transactions avec des parties liées

Les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location et d'autres engagements importants s'établissent comme suit :

	\$
Exercice clos le 31 décembre 2020	2 013 807
2021	932 765
2022 à 2024	2 453 503
Par la suite	1 128 387

L'Agence a retenu les services d'une entreprise privée liée à un dirigeant siégeant au Conseil national d'administration du Parti. Les services achetés sont inscrits dans les services professionnels à l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et sont inclus dans le tableau des engagements ci-dessus.

Si des élections ont lieu, l'Agence a des engagements de 272 500 \$ envers diverses organisations. L'Agence a également des engagements de 383 000 \$ (419 000 \$ en 2018) liés à des activités provinciales.

Ces transactions avec des parties liées ont été comptabilisées à leur valeur d'échange, laquelle correspond au montant convenu par les deux parties à la transaction.

## 7 Événements postérieurs à la date de clôture

Étant donné les événements entourant la pandémie de COVID-19 et les mesures prises pour endiguer cette crise sanitaire après la date de clôture, la direction évalue l'incidence de la pandémie sur ses activités. Il s'agit d'un événement sans précédent, il est donc difficile d'évaluer la durée et l'ampleur des perturbations sur le résultat net et sur les mouvements du marché en général.

## 8 Instruments financiers

L'Agence évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Tous ses actifs financiers et passifs financiers sont par la suite évalués au coût amorti. Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les comptes débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les emprunts bancaires remboursables à vue, ainsi que les comptes créditeurs et charges à payer.

## **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Agence est exposée au risque de liquidité du fait principalement de ses emprunts bancaires remboursables à vue et de ses comptes créditeurs et charges à payer. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation combrent une part importante des besoins de liquidités de l'Agence. L'Agence dispose également de lignes de crédit, tel qu'il est indiqué à la note 4. La totalité des lignes de crédit était disponible à la fin de 2019.

## **Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux instruments financiers susceptibles d'exposer l'Agence au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Agence sont conservés auprès de grandes institutions financières. L'Agence considère donc le risque de non-exécution lié à ces instruments comme étant faible. Les créances clients sont généralement exigibles dans un délai de 30 à 90 jours. Il n'y a aucune créance client ayant plus d'un an à courir.

## **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Agence est exposée au risque de taux d'intérêt de par ses emprunts remboursables à vue (note 4).